



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1403

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Oullins**

objet : **Requalification du boulevard de l'Yzeron - Travaux de reconstruction de la passerelle Lionel Terray - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

*Présents* : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

*Absents excusés* : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

*Absents non excusés* : MM. Barge, Moroge.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1403**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Oullins

objet : **Requalification du boulevard de l'Yzeron - Travaux de reconstruction de la passerelle Lionel Terray - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Cette opération fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération n° 2015-0475 du 6 juillet 2015.

Le lit de la rivière Yzeron a fait l'objet de travaux d'élargissement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'aménagement et de gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC). Ces travaux visent à permettre le passage d'une crue trentennale, puis centennale lorsque d'autres travaux d'aménagement auront été réalisés en amont.

Ces travaux d'élargissement ont entraîné une réduction de l'emprise existante du boulevard de l'Yzeron impliquant les travaux suivants sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon :

- la démolition puis la reconstruction de la passerelle Lionel Terray dont la portée était trop courte pour franchir le lit élargi de l'Yzeron,
- la requalification globale du boulevard de l'Yzeron.

La présente délibération est relative aux travaux de reconstruction de la passerelle Lionel Terray. Les travaux de voirie feront l'objet d'une délibération ultérieure.

Par délibération n° 2012-3042 du 25 juin 2012, le Conseil de communauté a approuvé le programme de l'opération de requalification du boulevard de l'Yzeron ainsi que l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° 0P09O2731 pour un montant de 100 000 € TTC en dépenses.

Par délibération n° 2014-4409 du 3 janvier 2014, le Conseil de communauté a approuvé l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° 0P09O2731 pour un montant de 650 000 € TTC en dépenses.

Suite à d'importantes difficultés d'exécution intervenues dans le cadre du marché de travaux relatif à la démolition et la reconstruction de la passerelle, il a été mis un terme à celui-ci par protocole transactionnel, adopté par la Commission permanente du 11 janvier 2016. Ce protocole prévoit le remboursement de l'avance forfaitaire d'un montant de 16 033 € TTC et implique donc l'inscription d'une recette au budget principal.

Ces aléas nécessitent le vote d'une individualisation complémentaire d'autorisation de programme en dépense d'un montant de 249 000 € TTC afin de couvrir les frais engendrés par :

- l'interruption de la réalisation des prestations par l'entreprise défaillante,
- le montage, l'attribution et le suivi d'un nouveau marché de travaux.

Il est donc proposé une individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour un montant de 249 000 € TTC en dépenses et 16 033 € en recettes sur le budget principal ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la poursuite des travaux de reconstruction de la passerelle Lionel Terray à Oullins.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 249 000 € TTC en dépenses et 16 033 € en recettes sur l'opération n° 0P09O2731 à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier suivant :

- 50 000 € TTC en dépenses et 16 033 € en recettes en 2016,
- 199 000 € TTC en dépenses en 2017.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 999 000 € TTC pour le budget principal en dépenses et 16 033 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**